

#1jeune1solution



# C'est le moment de recruter un jeune!

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'aides à l'embauche:

## Découvrez les mesures du plan #1jeune1solution

# Les partenaires de l'emploi en Haute-Vienne vous accompagnent dans vos démarches











### Emploi des jeunes : les mesures du plan "1 jeune, 1 solution"

Aucun jeune ne doit être laissé sans solution.

C'est pour cela que le Gouvernement a lancé <u>un plan à destination des jeunes</u> de **6,5 milliards** d'euros soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes.

Le plan #1jeune1solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune.

Toutes les situations sont différentes, et l'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

### Le dispositif #1jeune1solution du plan de relance de l'État

Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet les jeunes, qui en sont les premières victimes. Ils n'ont, pour certains, pas pu achever leur formation. D'autres arrivent sur un marché du travail durement frappé par la crise économique et sociale.

Protéger l'avenir des jeunes est l'une des priorités du Gouvernement. Le programme « #1jeune1solution » est la réponse du plan de relance aux difficultés rencontrées par les jeunes en termes d'emploi et aux besoins des entreprises.

L'action du Gouvernement pour affronter les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaires est guidée par **trois priorités** :

- 1. Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
- 2. Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir ;
- 3. Accompagner 300 000 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

Ce plan est le fruit d'un dialogue entre l'État les partenaires sociaux, les associations de jeunes, les associations de représentation des élus locaux et les entreprises.

L'ambition est simple : apporter une solution à chaque jeune et soutenir les entreprises qui font confiance à notre jeunesse en misant sur leurs talents.

Le plan #1jeune1solution mobilise une enveloppe de 6,5 milliards d'euros consacrée notamment à de nouvelles aides à l'embauche pour les employeurs, au renforcement des dispositifs d'accompagnement et de formation existants complétés par la création de nouveaux contrats aidés pour les jeunes éloignés du marché du travail.

Pour garantir son efficacité, ce plan se décline dans les territoires pour garantir son efficacité. C'est à l'échelle locale que les solutions les plus adaptées peuvent être mises en œuvre.

L'ensemble de ces mesures constitue une boîte à outils riche et diversifiée. Il appartient aux acteurs (entreprises, service public de l'emploi, jeunes) d'utiliser le bon outil pour répondre aux besoins de chacun.

### Récapitulatif "1 jeune, 1 solution"

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
☐ <u>Une compensation de charge de 4 000 euros</u> pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021. Les demandes d'aide sont à adresser à l'Agence de services et de paiement (ASP) via une <u>plateforme de téléservice</u> .
☐ Une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en <u>contrat</u> <u>d'apprentissage</u> ou <u>de professionnalisation</u> ) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.
Pour les contrats signés à compter du 1er juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021, cette aide sera versée :
- aux entreprises de moins de 250 salariés
- aux entreprises de plus 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2021, selon des modalités définies par décret (faute de quoi il faudra rembourser les sommes perçues).
Téléchargez le guide complet sur l'aide exceptionnelle et le plan de relance de l'apprentissage
$\square$ 100 000 missions de <u>service civique</u> supplémentaires pour permettre à des jeunes de s'engager dans des associations.
$\square$ 2 000 emplois FONJEP en appui des associations pour se développer et se consolider.
□ 1 000 jeunes seront recrutés dans des TPE et PME sur des métiers centrés autour de la transformation écologique des modèles économiques. Prime de 4000 euros versée à l'entreprise qui accueille un jeune en VTE « vert » (Volontariat territorial en Entreprise)
$\square$ 2 500 jeunes seront orientés vers des emplois dans le monde du sport dans le cadre de l'action de l'Agence nationale du sport.
Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir
□ 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes qui seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur.
☐ 16 000 formations dans le secteur du soin pour doubler les capacités de formation des aidessoignants, des infirmières et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années.
$\square$ 35 000 formations numériques pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 2021.
☐ Des parcours individualisés pour 35 000 décrocheurs entre 16 et 18 ans d'ici fin 2021.
$\Box$ 26 500 places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.
☐ Doublement du nombre d'élèves bénéficiaires des <u>cordées de la réussite</u> et des parcours d'excellence.

Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure
□ 120 000 dispositifs supplémentaires d'insertion dans l'emploi : <u>Parcours Emploi Compétences</u> ( <u>PEC</u> ) et <u>Contrat Initiative Emploi</u> (CIE).
$\square$ Augmentation de 50% des places en <u>Garantie jeunes</u> pour atteindre 150 000 possibilités d'accompagnement.
☐ 80 000 Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) supplémentaires.
☐ Doublement de l' <b>Accompagnement Intensif Jeunes (</b> <u>AIJ</u> ) mis en place au sein de Pôle emploi.
$\square$ 3 000 places supplémentaires dans le <b>dispositif SESAME</b> : accompagnement sur mesure vers les métiers du sport et de l'animation.

### Les partenaires de l'emploi en Haute-Vienne

### **APEC**

1 avenue d'Ester 87280 Limoges tél :05.55.42.61.82

#### Magali MASSALOUX

Consultante relations entreprises DR Nouvelle-Aquitaine <a href="magali.massaloux@apec.fr">magali.massaloux@apec.fr</a> & <a href="magali.massaloux@apec.fr">sylvie.desbordes@apec.fr</a>

Dispositif #ObjectifPremierEmploi

Pour les jeunes diplômés :

Site internet dédié pour les jeunes dipômés : https://www.apec.fr/candidat/jeunes-diplomes.html

Numéro : 0 809 361 216

Pour les entreprises

Site internet dédié pour les entreprises : https://www.apec.fr/recruteur.html

Numéro: 0 809 361 414 et 05.55.42.61.89

### **CAP EMPLOI 87**

Immeuble « Le Rhin » 38 rue Rhin et Danube 87280 LIMOGES

Tél: 05.55.38.89.70 contact@capemploi87.fr

### Mission locale de l'agglomération de Limoges

31, avenue de Baudin 87000 LIMOGES tél :l 05.55.10.01.00

Fax: 05.55.10.01.11

mission.locale@mlagglo-limoges.org

Site internet http://mission-locale-limoges.fr facebook.com/mission.locale.limoges instagram.com/mission.locale.limoges

#### Vos contacts:

• Chantal LAROUDIE, chargée de relation employeurs tél :05 55 10 22 38 c.laroudie@mlagglo-limoges.org

• **Régis MORISSON**, chargé de relation employeurs tél :05 55 10 22 36 r.morisson@mlagglo-limoges.org

### Mission locale rurale de la Haute-Vienne

Vos contacts Nord, est, Haute-Vienne

Catherine PAPINEAU-KAZMIERCZYK

tél: 07 69 85 02 29

Ouest, sud, Haute-Vienne

• Katia RADIGUE, référente BOETH, Intérim

tél: 07 82 15 28 19

• Eva TEIXEIRA ALVES, référente alternance pour le territoire

05 55 70 39 39

### Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Unité départementale de la Haute-Vienne 2, Allée Saint Alexis - BP 13203 87032 LIMOGES CEDEX na-ud87.emploi-insertion@direccte.gouv.fr

### Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Service jeunesse, sports et vie associative 39, avenue de la libération, 87 039 Limoges cedex 1

• Alexandre MALEYRIE, adjoint cheffe du service

tél: 05 19 76 12 18 / 07 78 86 35 01 alexandre.maleyrie@haute-vienne.gouv.fr

### Direction territoriale Pôle emploi Haute-Vienne

Vos contacts Bellac

Véronique MARTIN

tél :05 55 68 22 99 Bellac.87055@pole-emploi.fr

Limoges Leclerc

Valérie ROUGERIE

tél :05 55 12 28 50

Limoges\_leclerc.87040@pole-emploi.fr

### Limoges Jourdan

### • Emmanuelle MONTEIL

tél :05 55 38 92 24

Limoges\_jourdan.87069@pole-emploi.fr

### Limoges Ventadour

### Laurence RICQ

tél :05 55 75 49 60

Entreprise.LIM0011@pole-emploi.net

### Saint Yrieix

### • Béatrice RICHARD

tél :05 55 75 49 09

Saintyrieix.87071@pole-emploi.fr

### Saint Junien

### • Valérie VILLERGIER

tél :05 55 02 85 10

Saint-junien.87024@pole-emploi.fr